

## Mobilisation pour l'emploi

Alors ? Concertation ou passage en force ? Il est bien difficile de saisir la stratégie du gouvernement tant les actes contredisent les discours. Au point que les organisations syndicales mettent en garde le gouvernement et qu'une mobilisation sociale est programmée pour le 29 septembre.

En quelques jours, Emmanuel Macron parvient à se contredire. Le 8 septembre, à Marcoussis, il présente le conseil national de la refondation comme une instance de dialogue et, le 13 septembre, on apprend qu'il veut lancer une réforme des retraites « coûte que coûte ». Certains, dans l'entourage du chef de l'État, évoquent même la possibilité de faire passer cette réforme dans le projet de loi de finances de la sécurité sociale. « On ne peut pas prétendre changer de méthode, plaider le compromis et la refondation... et réformer en coup de force par amendements », a dénoncé le président du Groupe socialiste, Boris Vallaud.

Cette volonté de passer en force est d'autant plus incompréhensible que l'ensemble des organisations syndicales ont, le 9 septembre, dans un communiqué commun mis en garde le gouvernement.

« En cette rentrée sociale, le pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires, des pensions, des retraites, minimas sociaux et bourses d'études demeurent un sujet majeur pour nombre de travailleuses, travailleurs et jeunes », ont-elles rappelé.

Mais à leurs yeux la question de l'emploi et de la formation l'est tout autant.

Or, le gouvernement y apporte des réponses simplistes, avec la nouvelle réforme de l'assurance chômage déplorant-elles.



Journée de mobilisation le 29 septembre

« Cibler les droits au chômage est totalement inefficace. Stigmatiser une nouvelle fois les demandeurs d'emploi, en diminuant leurs droits à indemnisation, est profondément injuste.

Si, selon plusieurs études, les employeurs peinent, aujourd'hui, à recruter c'est d'abord parce qu'ils ne trouvent pas les qualifications et les compétences qu'ils recherchent. Nos organisations syndicales et de jeunesse rappellent que ce sont aussi les conditions de travail ou d'emploi proposées qui posent problème : salaires trop bas, horaires atypiques ou imprévisibles, mauvaises conditions de travail, contrats très courts, difficultés liées aux modes de transport... »

En outre, plus de la moitié des demandeurs d'emploi ne sont pas indemnisés.

Pour dénoncer cette réforme, mais aussi pour exiger des augmentations de salaires, une réduction du temps de travail et l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, la CGT appelle à une journée de mobilisation le 29 septembre. L'ensemble des organisations syndicales qui ont signé le communiqué du 9 septembre ont déjà prévues de se revoir au début du mois d'octobre.

**CAP  
FINISTÈRE**  
26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER  
DÉPOSÉ LE 22/09/2022

SITE DE DEPOT  
**P1**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

## Préserver l'école

Nous voilà prévenus : Éric Zemmour veut transformer l'école en un nouveau champ de bataille idéologique pour tenter de faire à nouveau parler de lui et de faire la promotion de théories complotistes, plus fumeuses les unes que les autres.

On peut faire confiance aux militants de son parti pour inventer des sujets de polémiques : sur les menus des cantines, sur les programmes scolaires, sur les textes étudiés en Français, sur les activités extra-scolaires... Leur imagination est particulièrement fertile, dès qu'il s'agit de dénigrer l'Éducation nationale ou d'inventer des arrières-pensées.

Ne cédonz rien ! Car, l'Extrême-droite s'attaque au principe même de l'école laïque, gratuite et obligatoire, qui accueille tous les enfants quelles que soient l'origine ou les convictions de leurs parents. Sachons la préserver des polémiques aussi inutiles que dangereuses.

# Bretagne, «zone tendue»

**Le 10 septembre à l'appel de collectifs locaux, des centaines de personnes ont manifesté à Douarnenez, Vannes, Concarneau et Lannion pour demander que la Bretagne soit classée en «zone tendue», afin que les collectivités puissent mieux intervenir pour réguler le marché immobilier.**



Le rassemblement à Douarnenez

« **L**e phénomène n'est pas nouveau mais il prend des proportions inquiétantes, en particulier avec le développement des locations de courte durée par des plateformes», s'alarme Florence Crom, élue d'opposition à Douarnenez. **«Déjà pour les Municipales de 2020 et les Départementales de 2021, de nombreuses personnes, sur les marchés ou en porte-à-porte, nous avaient alerté sur les difficultés à se loger à Douarnenez.»** Des entreprises commencent à avoir de plus en plus de mal à recruter, au point d'envisager de s'installer ailleurs.

Le classement de la Bretagne en «zone tendue» donnerait aux élus des outils pour réguler le marché de l'immobilier.

La loi ALUR de 2014 et la loi ELAN de 2018 créent des zones dites «tendues»

pour les villes répondant à certains critères : il s'agit de zones d'urbanisation continue de plus de 50 000 habitants où existe un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logements entraînant des difficultés sérieuses d'accès au logement sur l'ensemble du parc résidentiel existant. Ces difficultés se caractérisent, notamment, par le niveau élevé des loyers, le niveau élevé des prix d'acquisition des logements anciens ou le nombre élevé de demandes de logement par rapport au nombre d'emménagements annuels dans le parc locatif social. Ce dispositif permet ou impose aux communautés de communes plusieurs mesures. Comme, la mise en place obligatoire d'observatoires des loyers.

**« Les collectivités bretonnes veulent réguler le monde immobilier. »**

Ensuite, les collectivités en zone tendue peuvent encadrer ou plafonner les loyers lors de la relocation des logements.

Pour le marché des meublés de tourisme, les mairies peuvent instaurer une procédure d'enregistrement, et limiter le nombre annuel de nuitées.

D'un point de vue fiscal, les mairies peuvent aussi majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

**« Nous sommes bien conscients du problème et nous savons qu'une partie de la solution est entre les mains des collectivités locales, à condition que l'État leur donne les moyens d'agir »,** confirme Patricia Salaün-Kerhornou. C'est d'ailleurs pour cette raison que

Brest Métropole est devenue la première collectivité «autorité organisatrice de l'habitat» et que nous sommes partie prenante.

Toutes les collectivités ne rencontrent pas les mêmes difficultés en matière de logements. Les enjeux ne sont pas les mêmes dans les villes universitaires ou dans les stations balnéaires. **« C'est précisément pour cette raison que nous devons jouer collectif et que l'État doit mettre à la disposition des collectivités des outils adaptés pour répondre aux problématiques qu'elles rencontrent »,** insiste Patricia Salaün-Kerhornou.



Il faut laisser les collectivités agir

Les élus et les collectifs bretons seront-ils entendus? Rien n'est moins sûr. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter la réponse du ministre du Logement à une question posée par le député de la majorité présidentielle Eric Bothorel, en Commission des affaires économiques, le 13 septembre. **« Je ne vais pas vous donner une réponse définitive aujourd'hui mais je peux vous assurer qu'on y travaille ».** Bref, pour le gouvernement, il est urgent d'attendre et d'autres mobilisations comme celles du 10 septembre seront certainement nécessaires pour que la Bretagne soit, enfin, classée en «zone tendue».

## Tout va bien à Douarnenez?

*« Le problème du logement ne concerne pas que Douarnenez, c'est comme ça partout, à Concarneau, à Landerneau etc. Ici, on a des associations qui agite le drapeau rouge, mais le problème n'est pas que chez nous. »* Cette réflexion de la maire de Douarnenez, Jocelyne Poitevin, rapportée par *Le Télégramme* a piqué au vif les élu.e.s d'opposition du groupe Terre citoyenne qui lui ont immédiatement publié un communiqué.

*« Quel mépris pour toutes celles et tous ceux qui témoignent régulièrement dans la presse et sur les réseaux sociaux pour dire leurs difficultés à accéder au logement dans notre ville. Quel dédain pour les citoyens et les citoyennes qui se bougent, de*

*manière désintéressée, pour sensibiliser sur la crise du logement et qu'elle qualifie d'agitateurs. »*

Mais le groupe a surtout pointé les incohérences de la maire de Douarnenez. En effet, celle-ci note que le logement n'est pas une compétence municipale mais intercommunale. Or, qui est en charge de l'urbanisme à Douarnenez communauté? Jocelyne Poitevin. La maire de Douarnenez pourrait aussi solliciter le vice-président en charge du logement au Département. Ça ne devrait pas être trop difficile pour elle puisqu'il se trouve qu'elle est également vice-présidente du Conseil départemental.

# Pour une fonction publique territoriale attractive

« **Le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas** », a rappelé Yohann Nédélec à la **Fête de l'Humanité**. L'él**u brestois intervenait, en tant qu'administrateur du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) et président du Centre de Gestion (CDG) du Finistère.**

Il y a toujours eu un fonds de poujadisme, de relents anti-fonctionnaires dans notre pays. « **Mais** », a précisé le président du Centre de Gestion du Finistère, « **dans ce domaine, comme dans bien d'autres, la crise du Covid a totalement changé la perception. En effet, qui était là quand il a fallu aller à la rencontre des personnes isolées? Organiser la fabrication et la distribution des masques? Les élus et surtout les agents des collectivités locales qui ont montré qu'ils étaient au service du public** ».

Le statut de la fonction publique, instauré au début des années 80, au début du premier septennat de François Mitterrand, par Anicet Le Pors, doit être farouchement défendu car il est le garant, justement, de cet esprit de service public. Est-ce à dire qu'aucune réforme ne peut être engagée. « **Tant que le statut est préservé et que l'objectif est d'améliorer les conditions de travail et surtout**

**le service rendu à la population, on peut discuter** », estime Yohann Nédélec. « **Nous sommes, aujourd'hui, confrontés à des difficultés de recrutement car la fonction publique territoriale n'attire plus autant qu'avant** », constate Yohann Nédélec.

Plusieurs éléments expliquent ce phénomène et notamment la rémunération. « **Sur ce point, c'est l'État qui peut dégeler le point d'indice**. » Mais le salaire n'est pas le seul élément qui explique les problèmes de recrutement. « **Les maires ont besoin d'experts et il faut donc mieux former les agents** ». Le président du CDG 29 connaît les difficultés des maires, dans les petites communes, pour laisser un agent partir en formation. « **C'est pourquoi je propose que les CDG mettent en place un système de remplacements. Si on anticipe bien, c'est parfaitement faisable.** »



Yohann Nédélec à la Fête de l'Humanité

## Attention aux agrocarburants

**Le Parlement européen a adopté le 14 septembre, deux textes du paquet Fit for 55. L'un visait à accélérer le déploiement des énergies renouvelables, l'autre à réduire la consommation d'énergie.**

Le paquet *Fit for 55* a l'ambition de mettre à jour les législations existantes en matière de climat et d'énergie afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 %, d'ici à 2030.

« **Dans le contexte de la guerre menée par Monsieur Poutine en Ukraine et la flambée des prix de l'énergie qui en résulte d'une part, et d'un été catastrophique sur le plan du climat d'autre part, il y a urgence, et nous nous félicitons que ces textes aboutissent, même si l'on peut regretter le temps perdu et le manque d'ambition, notamment chez les libéraux et la Droite européenne** », a expliqué Nora Mebarek, eurodéputée socialiste en charge de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie.

Concernant les énergies renouvelables, l'objectif est que leur part atteigne les 45 % dans le mix énergétique d'ici à 2030.

« **Dans ce texte, nous avons porté une bataille cruciale : parce que nous jugeons prioritaire de nourrir les gens plutôt que les voitures, nous avons proposé de suspendre temporairement la production d'agrocarburants afin**

**de réorienter des produits agricoles vers l'alimentation** », a expliqué l'eurodéputé socialiste Éric Andrieu. « **L'équation est en effet simple à résoudre : la Russie et l'Ukraine représentent 8 % de la production mondiale de céréales. Or, 8 % de cette dernière servent à fabriquer des agrocarburants.**

**Nous dénonçons les votes de ceux qui ont refusé de lutter efficacement et concrètement contre l'inflation alimentaire et le risque de famine qui devient insupportable pour bon nombre des citoyens européens, en atteignant 13,2 % sur un an à l'échelle européenne et qui menace de nombreux pays en développement. Rendre flexibles les politiques de promotion des agrocarburants est pourtant une solution envisagée par de nombreux experts de la sécurité alimentaire au niveau international : ils seront coresponsables de la mort d'êtres humains sur la planète** », a dénoncé Éric Andrieu.



Nourrir les humains, pas les voitures

# Agenda

24 septembre

Université de rentrée  
de l'UESR et de la  
Fédération à Moulin Mer  
à Logonna-Daoulas.  
Inscription obligatoire  
[ps29.bzh](mailto:ps29.bzh)

Retrouvez-nous sur

 Facebook  
**PS.Finistere**  
 et Twitter  
**@fede\_PS29**

## Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428  
N° 1405 - Vendredi 23 septembre 2022  
[www.ps29.bzh](http://www.ps29.bzh) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication :  
Yves FORMENTIN-MORY  
Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

### Abonnement numérique

..... @ .....

Tarifs pour l'année  
Adhérents : 25 euros  
Non adhérents : 35 euros

Chèque à l'ordre de :  
ADFFFPS

# Socialistes, nos combats sont féministes!

**Le week-end dernier, quinze responsables et élues socialistes (\*) ont publié une tribune pour rappeler que les combats socialistes sont, obligatoirement, féministes et avancer plusieurs propositions pour parvenir à la parité.**

« La place des femmes dans un parti politique, quel qu'il soit, est conquise plus qu'elle n'est donnée.

Certains récits de celles qui nous ont précédées sont glaçants. Se réunir avant chaque réunion, "entre femmes", pour se soutenir, s'épauler et préparer ensemble ces quelques minutes, précieuses, de prise de parole. Prévenir ses camarades des comportements sexistes de certains, se faire renvoyer sans cesse à son apparence, supporter d'être moquée ou méprisée.

Le Parti Socialiste est un de ces espaces politiques où des femmes et des hommes ont su - sûrement mais encore trop lentement - faire évoluer les choses. Depuis 2018, et à la suite en particulier des mouvements #MeToo et #BalanceTonPorc, de nombreux dispositifs ont été créés pour lutter efficacement contre les violences et le sexisme en politique.

Le Parti Socialiste ne se mure plus dans l'omerta.

Mais le combat pour l'égalité n'est jamais terminé : le Parti Socialiste s'est engagé, depuis le #MeTooPolitique à ne pas investir de candidats coupables ou complices de violences sexistes et sexuelles et a d'ores et déjà appliqué cette règle. Nos statuts ont été réformés pour mettre en place un dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

C'est pourquoi, nous proposons de nouvelles pistes de travail pour que notre famille politique reste à l'avant-garde de ces combats.

Afin d'encourager les mères, parfois célibataires, à participer à nos travaux, il nous faut travailler à de meilleurs horaires de réunion et proposer des solutions de garde d'enfants pendant les temps forts de notre vie militante.

Afin de poursuivre la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au sein

de notre parti, les formations mises en place doivent devenir obligatoires pour tous les cadres du parti, du Premier secrétaire aux secrétaires de section. De nouvelles formations doivent être créées, la cellule d'écoute doit être renouvelée et élargie et l'information sur le dispositif doit être accessible à toutes et à tous.



Afin de rendre effective la parité de nos candidatures, les militants pourraient désigner des binômes paritaires en vue des élections à scrutins uninominaux.

Afin que le sujet ne soit plus oublié, nous demanderons à ce que, régulièrement, soit organisées des réunions de la direction nationale exclusivement consacrées à la mise en œuvre et à l'évaluation d'un programme de promotion des femmes dans le parti. Socialistes, donc féministes, nous souhaitons aussi que le prochain congrès de notre parti soit l'occasion de poursuivre des combats clairs dans la société.

Luttons pour l'égalité, partout et tout le temps. Héritières et héritiers des combattantes et des combattants socialistes pour l'égalité, nous sommes au rendez-vous! »

(\*) Cécilia Gondard, secrétaire nationale du Parti Socialiste pour l'égalité femmes-hommes, Nathalie Appéré, maire de Rennes, Sophie Borderie, présidente du Conseil départemental du Lot-et-Garonne, Carole Delga, présidente de la région Occitanie, présidente de Régions de France, Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté, Sylvie Guillaume, cheffe de file de la délégation socialiste au Parlement européen, Fatiha Keloua Hachi, députée de la Seine-Saint-Denis, Béatrice Lejeune, maire de Bailleul-sur-Thérain, Marie Le Vern, co-présidente du Conseil national, conseillère régionale de Normandie, Corinne Narassiguin, secrétaire nationale à la coordination, Anna Pic, députée de la Manche, Mélanie Thomassin, députée du Finistère, Valérie Rabault, députée de Tarn-et-Garonne, première vice-présidente de l'Assemblée nationale, première femme présidente de groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, Emma Rafowicz, présidente des Jeunes socialistes et Fatima Yadani, trésorière du Parti Socialiste.